

# Chapitre 5

## Quelle est la place de l'union européenne dans l'économie globale ?

- Acquis de 1<sup>re</sup> Banque centrale
- Politique budgétaires, politique monétaire.

### 1 La construction européenne, un exemple unique d'intégration régionale

#### A Intégration régionale et production de biens communs européens

La construction européenne s'inscrit dans le processus de libéralisation des échanges à l'échelle mondiale.

Mais elle s'en distingue par une dynamique d'intégration qui dépasse le domaine économique.

La communauté européenne est née d'une idée simple : rendre la guerre impossible en créant entre les ex belligérants des solidarités concrètes. Voilà ce que disait V. HUGO lors du discours d'inauguration du congrès de la paix organisé à Paris.

*" Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes, et votre glorieuse individualité, vous fondrez dans une unité supérieure et vous constituerez la fraternité européenne, absolument comme la Normandie la Bretagne la Bourgogne, la Lorraine, L'Alsace, toutes nos provinces se sont fondues dans la France.*

*Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées.*

*Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes par le suffrage universel des peuples, par le véritable arbitrage d'un grand sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le parlement est à l'Angleterre, ce que la diète est à l'Allemagne, ce que l'assemblée législative est à la France ! "*

Robert SCHUMAN (l'un des pères fondateurs de l'Europe avec Jean MONNET) déclarait le 9 mai 1950.

*"La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques"*

L'Europe a choisi la voie de l'intégration progressive afin de bénéficier :

- de la coopération européenne pour la reconstruction de l'après-guerre et son corollaire, le maintien de la paix en Europe après deux guerres mondiales

- de la dynamisation de l'économie européenne, confirme par la place occupée par l'Europe dans les échanges mondiaux et l'essor fulgurant du commerce intracommunautaire
- de l'adaptation à la mondialisation.

### Historique

- 1957 : traité de Rome instituant la CEE constituée de 6 pays
- 1962 : mise en place de la P.A.C (politique agricole commerce)
- 1973 : Entrée du Royaume Uni, de l'Irlande, et du Danemark
- 1979 : Création du SME (système monétaire européen)  
Première élection du parlement européen au suffrage universel direct
- 1981 : Adhésion de la Grèce
- 1986 : Adhésion de l'Espagne et du Portugal
- 1992 : Traité de Maastricht : traité sur l'Union européenne, mise en place de passage à la monnaie unique
- 1995 : Autriche, Finlande, suède
- 1997 : Traité d'Amsterdam qui propose des avancées sur la citoyenne.  
Mise en place du pacte de stabilité et de croissance.
- 1999 : L'Euro devient la monnaie officielle
- 2002 : Mise en circulation de l'euro
- 2004 : L'Europe des 25  
8 PECO pays de l'Europe centrale et orientale + Chypre et Malte.
- 2007 : UE à 27 Roumanie et Bulgarie.
- 2012 : le 22/01/2012 ; la population croate s'est prononcée favorablement à l'adhésion. La Croatie devrait devenir le 28e pays membre de l'UE le 1er juillet 2013.

Les effets positifs de l'intégration européenne résultent

- de l'élargissement du marché européen, qui rend possibles d'importantes économies d'échelle dues à l'augmentation des quantités produites et vendues,
- de l'essor des spécialisations intra-régionales en fonction des avantages compétitifs de chaque pays.

Le régionalisme, qui se traduit par l'intensification des relations commerciales au sein d'un espace géographique s'est considérablement développé depuis une vingtaine d'années.

Les formes institutionnelles de cette régionalisation sont très diverses. La typologie réalisée par Bela, Belassa en 1961 analyse le processus d'intégration régionale.

- Zone de libre échange  
Accord prévoyant l'abolition des droits de douane et des barrières non tarifaires entre les pays signataires ALENA 1994.
- Union douanière  
zone de libre échange + tarif extérieur douanier commun vis-à-vis du reste du monde communauté andine depuis 1995 (Bolivie, Pérou Venezuela, Colombie, équateur)

- **Marché commun**  
Union douanière + libre circulation des facteurs de production (travail et capital)  
Mercosur (Brésil, Paraguay, Uruguay, Argentine)
- **Union économique**  
Marché commun+ coordination des politiques économiques Europe des 27.
- **Union monétaire**  
Union économique + parité fixe et irrévocable.
- **Union politique**  
Création d'un gouvernement commun.  
Complete harmonisation des lois et de la fiscalité.

L'U.E apparait comme de la forme la plus intégrée des marchés régionaux

Dés 1957, l'objectif est de créer un vaste marché.

Dans les années 60, le marché commun suscite des appréhensions en France dont le commerce est principalement tourné vers les ex-colonies. Les industriels craignent d'être écrasés par leurs rivaux allemands, les salaires redoutent la concurrence des salaires italiens.

Malgré tout, le marché commun est une réussite. La croissance atteint 5,6% (TCAM = taux de croissance annuel moyen) sur la décennie 1960. Les exportations vers les divers partenaires européens se développent rapidement.

L'Acte unique européen (1987) prépare le marché unique pour 1993. Il s'agit de libéraliser également le marché des capitaux, et d'organiser une libre circulation des travailleurs au sein de l'espace européen.

Le marché unique, c'est selon la formulation de Jacques DELORS la coopération qui renforce, la compétition qui stimule, la solidarité qui unit.

Le marché unique permet de réaliser les 4 libertés suivantes :

- tous les producteurs de denrées ou de marchandises manufacturées peuvent les offrir à la vente à tous les européens
- tous les travailleurs peuvent chercher une place chez tous les employeurs
- tous les artisans professions libérales, prestataires de service peuvent proposer leur travail à tous les européens intéressés.
- tous les capitaux peuvent être prêtés ou placés dans toute l'Europe.

Les effets bénéfiques attendus sur la croissance sont liés à :

- l'intensification de la concurrence censée accroître les efforts de productivité des entreprises, poussant à la baisse des prix.
- la pression à l'innovation (une conséquence du point précédent)
- la spécialisation sur la base des avantages comparatifs
- la réalisation d'économies d'échelle par extension des marchés.

### **Pourquoi se doter d'une monnaie unique ?**

17 pays font partie de la zone euro différenciez zone euro et U.E

1999 : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal.

2001 : Grèce

2002 : mises en circulation des pièces et billets en euros

2007 : Slovaquie

2008 : Chypre et Malte

2009 : Slovaquie

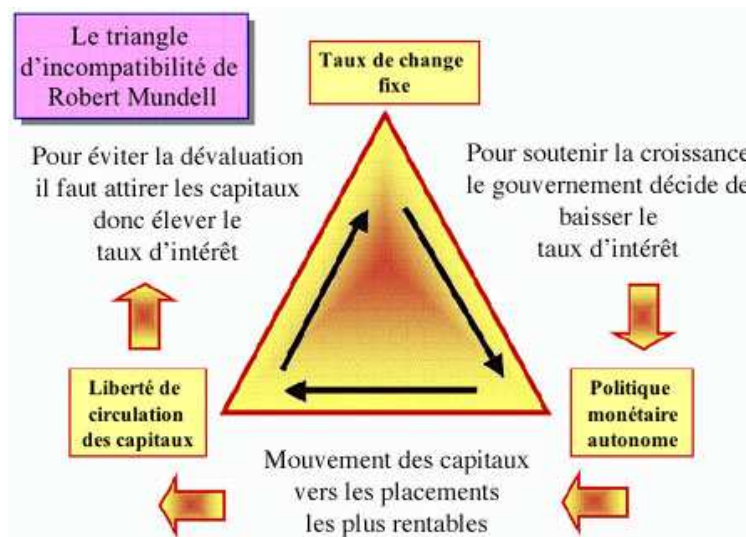
2011 : Estonie

Il n'existe aucun précédent d'une union monétaire du type de la zone euro. La monnaie unique présente certains avantages.

L'euro supprime les coûts de transactions liés à la conversion d'une monnaie dans une autre. Il devient plus facile de comparer les prix d'un pays à l'autre. Il permet aussi le développement du tourisme au sein de la zone euro.

Il concurrence le dollar et l'Europe attire des capitaux étrangers. Il s'est accompagné au moins jusqu'en 2008 d'une baisse des taux d'intérêts favorable à l'investissement.

Le triangle des incompatibilités de MUNDELL montre qu'il est en principe impossible d'avoir à la fois une circulation internationale des capitaux (absence de contrôle des capitaux), une politique monétaire indépendante (liée à la situation économique domestique) et un taux de change fixe



Ainsi un pays qui déciderait une relance autonome en baissant les taux d'intérêt verrait immédiatement les capitaux placés dans sa devise se porter sur le marché d'autres monnaies offrant une meilleure rémunération. Sur le marché des changes il en résulterait des ventes massives et donc une dépréciation qui finirait par rendre impossible son maintien dans la bande de fluctuation autorisée par l'appartenance au régime de changes fixes.

En revanche, l'abandon d'une des trois conditions permet la poursuite des deux autres : en changes fixes il est possible de conduire une politique monétaire autonome (baisse ou hausse des taux d'intérêt par rapport à ceux des partenaires) à condition que le contrôle des changes empêche les mouvements de capitaux (sorties ou entrées) qui inévitablement en découlent.

MUNDELL montre que le choix d'une zone euro, avec une monnaie unique qui supprime les taux de change entre pays membres, élimine les incompatibilités.

## B La politique conjoncturelle de l'U.E

Pour entrer dans la zone euro les pays candidats devaient se conformer, aux critères de Maastricht (critères de convergence) réaffirmés en 1997 au sommet d'Amsterdam (pacte de stabilité et de croissance)

Ce pacte porte sur 5 variables dont :

- 1) Un taux d'inflation proche de 2%.
- 2) Un taux de déficit public inférieur à 3% du PIB.
- 3) Un taux d'endettement inférieur à 60% du PIB.

La politique conjoncturelle est donc contrainte : la politique monétaire est dans les mains de la BCE, la politique budgétaire doit respecter le pacte de stabilité et de croissance.

## C Les politiques structurelles l'U.E

Elles ont pour objectifs de transformer les structures.

Elles concernent essentiellement l'agriculture, la recherche et le domaine social.

- La PAC

Un des objectifs principaux du politique agricole commun était de garantir l'approvisionnement des Européens.

A la fin des années 1950, l'agriculture européenne est peu productive, fondée sur la petite exploitation familiale.

Dans ce contexte, la PAC avait plusieurs objectifs :

- accroître la productivité des exploitations agricoles
- assurer un niveau de vie équitable à la population agricole
- stabiliser les marchés des produits agricoles
- garantir la sécurité des approvisionnements
- assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

Les trois axes sont l'instauration d'un marché agricole unique d'un budget agricole unique ainsi que d'une préférence communautaire. La PAC, c'est 40% du budget de l'U.E, mais moins d'1% du PIB européen.

Dès le milieu des années 1970, l'autosuffisance est atteinte. A la pénurie de l'après - guerre succède même une période de surproduction, rendant nécessaire le recours aux exportations pour écouler les excédents. On introduira alors des mécanismes visant à réduire la production (quotas laitiers, gel des terres...)

- Les fonds structurels

Ils ont pour finalité de réduire les écarts de développement entre les différentes régions de l'Europe.

Le F.S.E (fonds social européen) vise à la lutte contre le chômage en améliorant la qualification de la main d'œuvre.

Le FEDER (fonds européen de développement régional) a pour mission de corriger les déséquilibres régionaux et de contribuer au développement des régions les moins favorisées.

Le FEOGA (fonds européen d'orientation et de garantie agricole) est chargé de soutenir les marchés agricoles de concourir à l'amélioration des structures agricoles et au développement des zones rurales.

- Politique de la recherche

1984 programme ESPRIT (European strategy program of research in advanced technologies) Il rassemblait Thomson, Philips, Siemens, Olivetti.

## 2 L'Union Européenne, "acteur" majeur de l'économie globale

### A L'U.E, poids démographique et puissance économique

C'est un espace économique de 27 pays et 500 millions d'habitants qui représentait en 2008, 30% du P.I.B mondial contre 23% pour les Etats-Unis, 8% pour le Japon.

### B L'U.E, une puissance commerciale

En 2009 elle assurait 16% des exportations mondiales et 17% des importations mondiales c'est la zone qui attire et émet le plus d'I.D.E en provenance ou à destination du reste du monde.

## 3 L'Europe en zone de turbulences

### A Une croissance ralentie

La croissance est faible et le chômage reste élevé.

L'objectif de la stabilité de prix, objectif primordial pour la B.C.E limite les politiques de relance .

### B Crise des dettes souveraines et coordination économique insuffisante

Du fait des difficultés de coordination des politiques économiques et de la relative hétérogénéité de l'U.E, les Etats membres se trouvent, de fait, en situation de concurrence les uns vis-à-vis des autres. Cette concurrence se constate au niveau de la compétitivité, comme le montre la disparité du coût du travail en Europe. On observe ainsi des délocalisations intra-européennes, les entreprises cherchant à s'installer dans les pays où ce coût est le plus faible. On observe cette même concurrence au niveau fiscal, ainsi qu'au niveau de la protection sociale.

La crise économique et financière de la fin des années 2000 a altéré la confiance des investisseurs dans l'Union économique et monétaire. Sur les marchés financiers, un niveau de dette trop important d'un pays membre peut fragiliser l'ensemble des Etats de la zone euro. Le cercle vicieux est alors l'endettement d'un Etat membre pour soutenir l'autre.